



## Communiqué

### Comptes 2021 : résilience face à une crise qui perdure

**Les comptes 2021 de la Ville de Lausanne présentent un déficit de 11.4 millions de francs, en amélioration de CHF 74.5 millions par rapport au budget. Les comptes ont été une nouvelle fois impactés par la crise sanitaire à hauteur de près de 26 millions de francs. En effet, la Municipalité a continué à déployer des mesures de soutien auprès des actrices et acteurs économiques, culturels et sportifs, fortement touchés par la crise, et de la population. Elle a également mis en œuvre des mesures pour répondre aux enjeux du Plan climat notamment dans l'assainissement des bâtiments scolaires et la mobilité.**

La crise sanitaire a fortement marqué l'année 2021. Elle a sans surprise impacté les comptes de la Ville qui affichent, comme lors de l'exercice 2020, un déficit modéré. Ce dernier s'explique notamment par les mesures de soutien mises en œuvre par la Municipalité pour contrer les effets de la pandémie. Il s'agit notamment de mesures permettant de soutenir, également dans la phase post-Covid, les actrices et acteurs victimes de la crise économique (CHF 7.5 millions), des gratuités par exemple au niveau des terrasses, manifestations et commerces (CHF 2.7 millions), de la gratuité des baux des commerces et des restaurants et la renonciation à la perception des loyers DDP (CHF 2 millions) ou encore de la couverture du déficit des entreprises de transport (CHF 3 millions). Les autres impacts concernent principalement des pertes de revenus liées aux amendes (CHF 5.4 millions), au stationnement (CHF 2.6 millions) et à la baisse de l'impôt sur les divertissements (CHF 2.6 millions) liée aux différentes mesures de restrictions découlant de la crise sanitaire.

#### **Des charges de fonctionnement maîtrisées et des recettes fiscales en hausse**

Dans la ligne des exercices passés, l'évolution des charges de fonctionnement, de +CHF 33.3 mios (+1.9%) et de +CHF 25.5 mios (+1.4%) hors effets COVID, est maîtrisée par rapport aux comptes 2020. Cet accroissement s'explique essentiellement par l'augmentation des charges liées à la péréquation (CHF 10 millions) et à la prise en charge des coûts en lien avec les entreprises de transport (+CHF 5 millions).

La progression des revenus de fonctionnement est quant à elle positive de 2.1% (1.9% hors effets COVID), notamment en raison de la bonne tenue des recettes fiscales, globalement en amélioration de CHF 29 millions par rapport aux comptes 2020. Cela est principalement dû à l'imposition sur la fortune (CHF 10.1 millions), sur les successions et les donations (CHF 9.9 millions) et sur le revenu (CHF 3.6 millions). Cette évolution positive est logiquement atténuée par une réduction des retours péréquatifs à hauteur de CHF 23 millions.

#### **Un très haut niveau d'investissements qui sera encore renforcé dans la législature en cours**

En 2021, et malgré la pandémie, la Ville de Lausanne a pu maintenir un haut niveau d'investissements permettant de soutenir le tissu économique (CHF 163.6 millions). Parmi les grands projets, il y a eu la rénovation du théâtre de Beaulieu (CHF 23 millions) ou encore l'assainissement énergétique ainsi que la création de classes dans les collèges de Béthusy, du Belvédère, de St-Roch, d'Eglantine et dans le complexe scolaire des Fiches (CHF 23 millions). D'autre part, près de CHF 50 millions ont été consacrés à l'entretien et au développement des réseaux (eau, énergie, et parcs), CHF 8.5 millions au projet Métamorphose, CHF 4.5 millions en lien avec la mobilité et CHF 11.1 millions pour la rénovation du théâtre de Vidy et du Capitole.

Sur le modèle des deux précédentes législatures, l'ensemble des importantes dépenses d'investissements réalisées cette année ont pu être intégralement autofinancées par l'intermédiaire des liquidités de la Ville. Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité constate avec satisfaction que la dette bancaire et la dette nette sont restées stables en tendance baissière.



Depuis 2012, la dette nette par habitant a diminué de 14%, pour atteindre CHF 14'169 par habitant en 2021. Ceci alors même que de nombreuses prestations ont été renforcées et nouvellement introduites par la Municipalité dans les domaines les plus variés (petite enfance, sécurité, mobilité, accueil et hébergement des personnes précarisées, sport, climat, culture,...) et que plus de CHF 700 millions ont été injectés dans l'économie durant la législature, par l'intermédiaire des investissements réalisés par la Ville. Compte tenu des importants enjeux notamment en lien avec la transition énergétique, un niveau encore plus élevé d'investissements est attendu pour la législature 2021-2026 (CHF 1.12 milliards) afin d'assurer le déploiement de nombreuses mesures pour répondre aux enjeux du Plan climat : assainissement des bâtiments, mobilité, développement du chauffage à distance ou encore les objectifs canopée.

### **Maintenir le cap dans un environnement incertain**

Alors que la crise sanitaire s'estompe peu à peu, le monde fait face à la guerre en Ukraine. Tout cela se produit sur fond d'une crise encore plus profonde, le réchauffement climatique. Les défis sont de taille. La Municipalité doit maintenir le cap en matière de gestion des finances publiques tout en gérant les incertitudes liées à la situation géopolitique actuelle et en relevant les défis liés aux changements climatiques. Lausanne doit donc se préparer à l'avenir tout en restant une ville où il fait bon vivre aujourd'hui pour les lausannoises et lausannois.

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Grégoire Junod, syndic de Lausanne, 021 315 22 00**
- **Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité, 021 315 72 00**

Lausanne, le 12 avril 2022